

PARCOURS DE DE FORMATION

Vous allez apprendre à manipuler une automobile, à circuler dans différentes configurations et à en connaître les risques et les limites. Cela demande de la motivation et de la persévérance. Le parcours de formation qui vous est proposé vous permettra de progresser, de connaître les règles du code de la route, de devenir un conducteur responsable et de vous préparer aux examens du permis de conduire. En signant un contrat avec notre auto-école, vous vous engagez à suivre le programme de formation suivant :

L'évaluation :

Avant de vous inscrire vous ferez une évaluation qui permettra de déterminer le nombre d'heures moyen et le coût de la formation.

A la suite de l'évaluation effectuée, nous vous proposons un parcours spécifique.

La formation théorique

Elle porte sur la connaissance des règlements concernant la circulation et la conduite d'un véhicule ainsi que sur le comportement du conducteur.

La formation théorique porte sur :

- la vigilance et les attitudes à l'égard des autres usagers de la route ;
- les effets dus à une consommation d'alcool, de drogues et de médicaments sur la conduite ;
- l'influence de la fatigue sur la conduite ;
- les risques liés aux conditions météorologiques et à l'état de la chaussée ;
- les usagers vulnérables ;
- les spécificités de certaines catégories de véhicules et les différentes conditions de visibilité de leurs conducteurs ;
- les gestes de premiers secours ;
- les précautions à prendre en montant et en quittant son véhicule ;
- le transport d'un chargement et de personnes ;
- la réglementation relative à l'obligation d'assurance et aux documents administratifs liés à l'utilisation du véhicule.

Ils seront dispensés, dans les locaux de l'école de conduite, par un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

La formation au code de la route se déroule en 2 parties :

- première partie : stage d'acquisition des connaissances

Les thématiques traitées dans le cadre des cours sont les suivantes :

- le véhicule : connaissance mécaniques, l'usage des feux ; les voyants, l'entretien, le contrôle technique
- l'installation dans le véhicule : du conducteur, des passagers, du chargement
- les règles de circulations et de priorités, la signalisation, l'arrêt et le stationnement
- les effets dus à la consommation d'alcool de drogues et de médicaments sur la conduite ;
- l'influence de la fatigue sur la conduite, l'usage du téléphone au volant ;
- les risques liés aux conditions météorologiques et à l'état de la chaussée
- le fonctionnement du permis de conduire (les différentes filières, la durée du permis probatoire, la formation post permis)
- la vitesse et ses effets, les distances d'arrêt et de sécurité
- le comportement en cas d'accident matériel et corporel: P.A.S, remplir un constat amiable, les assurances

Ces cours sont programmés à chaque vacances scolaires. Chaque séance dure 2 heures et sont limités à 8 personnes.

Déroulement d'un cours de code :

- Acquisition des connaissances sur un des thèmes du code de la route
- Évaluation avec test en lien avec le thème traité
- Correction du test avec l'enseignant

L'enseignant adapte le cours en fonction des besoins des élèves présents : il les détermine grâce au suivi mis à jour à la fin de chaque cours de code. Ainsi, l'étudiant reçoit une formation adaptée à sa progression. L'apprenti suivra le cours avec une prise de notes sur cahier

- La seconde partie: entraînement à l'examen du code de la route

Entraînement à l'examen du code de la route dans notre salle de code du Mardi au Vendredi de 19H à 20H et le Samedi de 17H à 19H

Cette formation (entraînement au code) pourra être suivie dans les locaux de l'école de conduite avec un support média (DVD) avec correction avec un enseignant, ou via Internet (option prepacode).

La formation pratique

Elle porte sur la conduite d'un véhicule et sur la sensibilisation aux différents risques routiers.

Quatre compétences sont enseignées et doivent être acquises en fin de formation :

- maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul ;
- appréhender la route et circuler dans des conditions normales ;
- circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers ;
- pratiquer une conduite autonome, sûre et économique.

Chaque compétence et sous-compétence sera traitée en abordant les points suivants :

- le pourquoi ;
- le comment ;
- les risques ;

- les influences de l'entourage et du mode de vie de l'élève ;
- les pressions exercées par la société, telles que la publicité, le travail... ;
- l'auto-évaluation.

Chaque sous compétence du REMC est travaillé en respectant une progression dans la difficulté.

PROGRAMME DE FORMATION REMC **B**

Référentiel pour l'Éducation à la Mobilité Citoyenne

Compétence 1 : Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul

1. Connaître les principaux organes et commandes du véhicule, effectuer les vérifications intérieures et extérieures
2. Entrer, s'installer au poste de conduite et en sortir
3. Tenir, tourner le volant et maintenir la trajectoire
4. Démarrer et s'arrêter
5. Doser l'accélération et le freinage à diverses allures
6. Utiliser la boîte de vitesses
7. Diriger la voiture en avant en ligne droite et en courbe en adaptant allure et trajectoire
8. Regarder autour de soi et avertir
9. Effectuer une marche arrière et un demi-tour en sécurité

Compétence 2 : Appréhender la route et circuler dans des conditions normales

1. Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte
2. Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de direction
3. Adapter l'allure aux situations
4. Tourner à droite et à gauche en agglomération
5. Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité
6. Franchir les carrefours à sens giratoire et les rond-points
7. S'arrêter et stationner en épi, en bataille et en créneau

Compétence 3 : Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers

1. Évaluer et maintenir les distances de sécurité
2. Croiser, dépasser, être dépassé
3. Passer les virages et conduire en déclivité
4. Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie
5. S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide
6. Conduire dans une file de véhicule et dans une circulation dense
7. Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites

Compétence 4 : Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique

1. Suivre un itinéraire de façon autonome
2. Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie
3. Connaître les principaux facteurs de risque au volant et les recommandations à appliquer
4. Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : protéger, alerter, secourir
5. Faire l'expérience des aides à la conduite du véhicule (régulateur de vitesse, limiteur, ABS, aides à la navigation ...)
6. Avoir des notions sur l'entretien, le dépannage et les situations d'urgence
7. Pratiquer l'écoconduite



Pendant la phase pratique, vous serez amené à circuler :

- en ville ;
- en rase campagne ;
- sur autoroute ;
- de nuit (leçons prises en hiver).

Des conduites « voyage école » vous seront proposés :

Il permet de partir en groupe de deux à trois élèves et un enseignant, les élèves conduisent à tour de rôle sur une journée (6 heures).

Avant de partir, les élèves préparent avec l'enseignant, le contenu du stage et définissent des objectifs communs.

De l'écoute pédagogique vous sera proposée, les explications de l'enseignant sera mutualisée.

En quoi consiste l'écoute pédagogique ? Pendant qu'un élève conduit, vous l'observez, vous écoutez les explications et les conseils de l'enseignant et vous participez de manière active en faisant part de vos observations et de vos réflexions.

Déroulement d'une leçon de conduite :

Chaque leçon dure 2 heures et se déroule de la façon suivante :

- évaluation des acquis
- Détermination de l'objectif de travail situé dans le livret d'apprentissage
- explications de l'enseignant avec démonstration
- mise en application avec guidage dégressif
- évaluation et mise en autonomie sur l'objectif travaillé
- Bilan de la leçon avec remplissage du livret d'apprentissage